



**Pôle Animation, Jeunesse, Sports  
et Vie Associative**

## **COMMISSION SPORT ET JEUNESSE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 10 mars 2015 à 18h30  
dans la Salle Lafayette de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption du compte-rendu de la commission du 9 février 2015.
2. Dispositif d'Aide au Premier Départ en Centre de Vacances.
3. Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2014-2015.
4. Accueil du Mondial 2017 de Handball : signature de convention
5. Divers.

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire.**

- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint chargé de Quartiers, membre titulaire,
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale, membre suppléant.

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Monsieur Julien HUSSON, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, membre suppléant.
  
- Madame Sélina SAADI, Adjointe chargée de Quartiers, membre titulaire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, membre suppléant.

Assistaient également à la séance :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire,
- Monsieur Thierry ROCHEL, Directeur du Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des Pratiques Sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

- Madame Virginie COLLET, service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
- Monsieur Sébastien REICHARDT, service Développement des Pratiques Sportives.

Monsieur Belkhir BELHADDAD, Président, ouvre la séance à 18H35 en excusant les membres ne pouvant être présents.

**1<sup>er</sup> Point : Adoption du compte-rendu de la commission du 9 février 2015.**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> Point : Dispositif d'Aide au Premier Départ en Centre de Vacances.**

Madame ANTOINE-FABRY présente le point en exposant le conventionnement concernant le dispositif «Aide au Premier Départ en Centre de Vacances », mis en place entre la Ville de Metz, le CCAS et l'association Jeunesse au Plein Air (JPA) depuis 2012, et renouvelé chaque année afin de permettre aux jeunes messins de partir pour la première fois en centre de vacances, et de compléter l'offre éducative proposée aux enfants pendant la période estivale.

Madame ANTOINE-FABRY laisse Virginie COLLET présenter un PowerPoint rappelant les principes du dispositif :

- enfants messins âgés de 4 à 17 ans, n'étant jamais partis en centre de vacances,
- famille bénéficiaire de l'aide aux Vacances Enfants VACAF (anciennement bons CAF),
- montants des aides attribuées par les partenaires : CCAS (de 50 à 200 € selon la durée du séjour), Conseil Régional (80€), CAF Moselle (aide variant en fonction du quotient familial + une aide de 80€),
- associations proposant des séjours : Vacances pour tous, Familles de France 57, MJC de Metz Borny, Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny,
- bilan des inscriptions en 2014 : 85 jeunes messins partis grâce au dispositif (77 en 2013 et 69 en 2012), 64,7% de jeunes de moins de 12 ans, 90,6% ont privilégié les courts séjours de proximité.

Madame KONNE précise que le CCAS apporte une aide financière au dispositif et la Ville de Metz une contribution en matière de communication. Le service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante, en étroite collaboration avec le service Communication, éditera comme chaque année des affiches et un catalogue présentant les différents séjours proposés.

Madame RIBLET demande comment est vérifié le fait qu'il s'agisse bien d'un 1<sup>er</sup> départ ?

Virginie COLLET précise que la JPA dispose d'un listing des enfants ayant bénéficié du dispositif les années précédentes, il s'agira donc bien d'un premier départ dans le cadre du dispositif, cependant les informations transmises par les familles concernant d'autres départs éventuels reposent avant tout sur leur bonne foi.

Monsieur BELHADDAD souhaite connaître le nombre de jeunes concernés par le dispositif (donc de jeunes messins âgés de 4 à 17 ans dont les familles perçoivent des aides de la CAF) ? Il a été convenu que le service demande ces informations à la CAF.

*Avis favorable de la Commission*

Le rapport sera présenté en Conseil Municipal par Madame ANTOINE-FABRY.

**3<sup>ème</sup> Point : Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2014-2015.**

Le point est présenté par Madame GAULARD.

En complément des subventions attribuées au titre du financement des clubs sportifs pour la saison 2014/2015 lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs sportifs, il est proposé à la Commission des Sports, d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 45 990 € :

- |  |          |
|--|----------|
| - Athlétisme Metz Métropole<br>(Soutien à la Préparation de Bouabdellah TAHRI)   | 20 000 € |
| - Cercle Omnisport de Bellecroix<br>(Dont 3 400 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2014-2015)                          | 16 490 € |
| - Association Sportive Natation Messine Tennis   | 3 000 €  |
| - La Ronde Pétanque<br>(Prise en charge exceptionnelle des frais liés au fonctionnement de l'équipement pour l'année 2014)                       | 5 000 €  |
| - L'Ecole Française d'Echecs de Metz<br>(Soutien exceptionnel à la participation de Théo CICOLLI aux Championnats d'Europe et du Monde d'Echecs) | 1 500 €  |

Par ailleurs, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 6 250 € :

- |  |         |
|--|---------|
| - Metz Triathlon<br>(Fête du Triathlon – 10 mai 2015)  | 5 000 € |
| - Aventure Mont Saint Quentin<br>(26ème édition du Trophée des Crapauds – 23 et 24 mai 2015) | 750 €   |
| - Pétanque Sablonnaise<br>(Grand Prix de la Ville de Metz en triplètes – 5 septembre 2015)   | 500 €   |

*Avis favorable de la Commission*

Le rapporteur de ce point au prochain Conseil Municipal sera Monsieur TRON.

#### **4<sup>ème</sup> Point : Accueil du Mondial 2017 de Handball : signature de la convention.**

Monsieur BELHADDAD indique que la Fédération Internationale de Handball (IHF) a souhaité confier l'organisation du Championnat du Monde de Handball masculin 2017 à la Fédération Française de Handball (FFHB).

La compétition, à laquelle participeront vingt-quatre équipes, se déroulera du 12 janvier 2017 au 29 janvier 2017. Le Championnat du Monde se répartit en une Phase préliminaire, une Coupe du Président, une Phase éliminatoire et une Phase finale.

En juin 2013, la FFHB a lancé le processus de sélection des territoires qui accueilleront les matches du Championnat du Monde de Handball 2017 et transmis un cahier des charges à ceux ayant marqué leur intérêt pour accueillir cette importante manifestation.

Après examen concerté de ce cahier des charges, considérant que le site de Metz répondait aux préconisations de ce document et tout particulièrement par la présence de la grande salle sportive que constituent Les Arènes, les acteurs locaux se sont collectivement mobilisés en faveur d'une candidature messine. Un dossier de candidature, présenté par la Ligue de Lorraine de Handball, avec le plein accord de la ville de Metz, et soutenu par ailleurs par la Région Lorraine et le Département de la Moselle, a été adressé à la Fédération Française de Handball. La demande a spécifiquement porté sur l'accueil d'une phase préliminaire de ce championnat du Monde, qui garantit localement le déroulement de 15 rencontres.

Ce dossier a été sélectionné par le Conseil d'Administration de la FFHB du 10 juin 2014 : la ville de Metz qui au départ avait présenté une candidature commune avec Nancy a finalement été retenue seule pour accueillir l'événement, et désignée, avec 8 autres sites en France, comme territoire-hôte de la compétition, et seul site du grand Est.

L'engagement de la ville de Metz dans une candidature à l'accueil d'une compétition de niveau mondial se justifie en regard des retombées importantes attendues pour le développement du sport local et l'attractivité de son territoire.

En effet, une manifestation d'envergure internationale procure des avantages multiples:

- promotion de l'image des territoires concernés, lesquels démontrent leur savoir-faire, leurs atouts, et la qualité de leur organisation à l'occasion de l'accueil de grands événements
- développement de la pratique du sport
- promotion de la cohésion sociale au travers du bénévolat et de l'implication des citoyens dans les différentes actions menées à l'occasion de l'accueil d'une telle manifestation sportive
- avantages pour l'ensemble de l'économie locale et régionale

La ville de Metz conformément au cahier des charges s'engage à mettre intégralement à disposition le site de compétition (Les Arènes) en configuration « Mondial », ainsi que 3 terrains d'entraînement.

L'implication financière de la ville s'établit comme suit :

- prise en charge des coûts inhérents à l'organisation sur site de la compétition pour un total prévisionnel de 348 588 €, intégrant notamment les coûts liés à la mise à disposition des Arènes (275 288 €).
- attribution d'une subvention de 75 000 € au Comité d'Organisation du Championnat du Monde de Handball France 2017 (CO FRANCE 2017), association dédiée à l'organisation de cette compétition. Cette subvention fera l'objet de 2 versements, à raison de 50 % (37 500 €) en 2016 et 50 % (37 500 €) en 2017.

Les interventions financières des autres collectivités partenaires sont de 150 000 € pour la Région Lorraine, et de 250 000 € pour le Département de la Moselle.

Pour information, le coût global du Mondial 2017 est estimé à 22,9 millions d'euros pour l'ensemble de la manifestation sur le territoire français.

En contrepartie, la ville de Metz, et les autres partenaires bénéficieront d'espaces de communication à l'intérieur du site de compétition, de la possibilité d'utiliser une déclinaison du logo officiel spécifique au territoire-hôte, d'animations périphériques mises en place par le CO FRANCE 2017 et la FFHB, de billets pour les compétitions, etc. En fonction du taux de remplissage des tribunes lors de la compétition, une ristourne sur le prix des billets vendus, pouvant aller jusqu'à 15 %, sera consentie aux clubs et instances locales de la FFHB.

Monsieur BELHADDAD indique que l'équipe de France devrait jouer ses matches à Nantes et Metz devrait accueillir notamment l'équipe d'Allemagne si cette dernière se qualifie.

Afin de formaliser l'engagement de la ville de Metz auprès du CO France 2017 pour l'organisation sur le territoire messin d'une phase préliminaire du Championnat du Monde de Handball 2017, il est proposé de prendre acte de la candidature de la ville de Metz à l'accueil d'une phase préliminaire du Championnat du Monde de Handball masculin de 2017 en qualité de ville-hôte et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention multipartite liant les partenaires de cet évènement.

*Avis favorable de la Commission*

Le rapporteur de ce point au prochain Conseil Municipal sera Monsieur BELHADDAD.

**5<sup>ème</sup> Point : Divers.**

Aucun autre point n'est soulevé, Monsieur BELHADDAD clôt la séance à 19h30.

- - - - -

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19H30.